

Saint-Imier, le 23 février 2021

Conseil de ville  
2610 Saint-Imier

Ordre du jour de la séance du jeudi 11 mars 2021 à 19 h 30

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020
3. Communications du président et du maire
4. Crédit d'engagement de CHF 5'011'300.00, prévu au plan financier (financé par le fonds de maintien de la valeur du réseau d'eau potable), pour le remplacement des conduites de transport d'alimentation en eau potable entre la source de la Raiset et les réservoirs de Sur les Crêts – décider du mode de financement : préavis pour le Corps électoral
5. Crédit d'engagement de CHF 900'000.00, prévu au plan financier, pour la réfection des réseaux souterrains de la Rue du Vallon entre les carrefours avec la Rue Saint-Martin et la Rue de Châtillon – décider du mode de financement : décision
6. Règlement sur la taxe de plus-value foncière : décision
7. Règlement municipal de l'affectation du sol et de construction (RAC) – Changement d'affectation de la ZUP J 1 en zone mixte 1 C3a : décision
8. Rapport intermédiaire de la motion « Pour la création d'un poste de travailleur(se) social(e) hors murs », déposée le 3 septembre 2020 par la fraction socialiste (PS) : information
9. Nomination d'un membre au sein de la commission urbanisme et mobilité, en remplacement de M. Philippe Garraux, démissionnaire au 31.12.2020
10. Nomination de deux membres au sein de la commission de la jeunesse, en remplacement de Mme Danika Perret et de M. Gérald Bassard, démissionnaires
11. Nomination d'un membre au sein de la commission temporaire « Votations communales : constat, une faible participation du Corps électoral », en remplacement de Mme Florine Pessotto-Bueche, démissionnaire au 31.12.2020
12. Nomination d'un membre au sein de la commission spéciale « Maison de la Musique », en remplacement de Mme Florine Pessotto-Bueche, démissionnaire au 31.12.2020
13. Traitement de la motion urgente « Actualisations du Règlement du Conseil de ville de Saint-Imier » de la fraction libérale-radical (PLR), réceptionnée par la chancellerie municipale le 16 février 2021 : décision
14. Motions et interpellations
15. Petites questions
16. Divers et imprévu